

# L'INFORMÉ

## 2020

# CONTREXEVILLE



Extrait du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public

### TERRITOIRE

3 545 habitants

La commune organise le service d'eau potable.  
La population desservie est de 3 545 habitants.



Le service est organisé par la commune

### EXPLOITATION

par la société SAUR FRANCE  
En affermage

La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 1 672 abonnés (+1,70 % par rapport à 2019).



### PRODUCTION

2 ressources

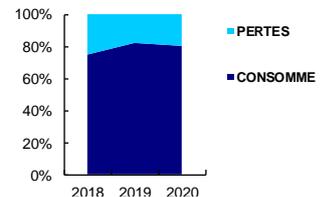
- Des ressources propres à la commune : le FORAGE DE SURIAUVILLE (Forage situé à Suriauville) a fourni 256 981 m<sup>3</sup> d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 2 474 m<sup>3</sup> :
  - SIE ANGER a fourni 2 474 m<sup>3</sup>.



### DISTRIBUTION

Un réseau de 36 km  
203 473 m<sup>3</sup> consommés

En 2020 les abonnés domestiques ont consommé 203 473 m<sup>3</sup> (+2,11 % par rapport à 2019) soit en moyenne 157 litres par habitant et par jour. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 80,2 % en 2020 (il était de 82,1 % en 2019).



Rendement du réseau

### QUALITÉ

Excellente

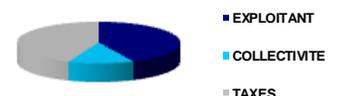
Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de la commune est d'excellente qualité. La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



### PRIX

254,03 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 254,03 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2021, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,12 €/m<sup>3</sup>, +5,03 % par rapport à 2020. Sur ce montant, 58,4 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 9 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 32,6 %.



Répartition des montants collectés